

ALBANIE

ALIGNEMENT DES PRIORITÉS D'ACTION DES BAILLEURS AVEC LES BESOINS SUR LE TERRAIN



BEYOND PLASTIC MED - ÉVÈNEMENT EN PARALLÈLE DE L'UNOC-3 À NICE

Compte-rendu de l'atelier du 11 juin 2025.

 beyondplasticmed.org

Il existe un décalage entre le besoin de terrain, à court terme, d'améliorer la gestion des déchets afin de limiter les fuites vers l'environnement et la vision à plus long terme, privilégiée par les bailleurs, de réduction de la production et de la consommation de plastique, notamment à travers l'accompagnement du secteur privé.

RÉGLEMENTATION

Priorités selon les acteurs de terrain :

Travailler directement avec les villes pour établir des plans visant à réduire l'utilisation du plastique.

Mise en place des systèmes de responsabilité élargie du producteur (REP).



Priorités selon les bailleurs :

Actions de plaidoyer et d'accompagnement auprès des décideurs pour mettre en place une réglementation forte pour interdire/réduire la production de plastique.

Accompagner la mise en œuvre des lois sur le plastique quand elles existent.

Conseils et bonnes pratiques

1. Mise en place d'actions de **plaidoyer** (au niveau européen, national et local) pour inciter les politiques publiques à être ambitieuses en termes de réduction de la production et de la toxicité.

Conseils :

- S'appuyer sur les données existantes et mettre en avant l'impact sur la santé humaine.
- Proposer une communication juste et adaptée à la cible qui met en avant les pièges à éviter.

Exemple d'action efficace :

Pour être efficace, le plaidoyer nécessite une bonne expérience. Proposer des formations au plaidoyer à d'autres organisations/acteurs et partager des outils peut être une bonne façon de renforcer le plaidoyer en Méditerranée.

2. Mise en place d'actions pour **accompagner l'application de la loi** :

Exemple d'action efficace :

Intégrer au plan d'action local des obligations d'objectifs de réduction pour l'obtention des autorisations des autorités locales (ex : autorisation pour installer un bar de plage à condition de ne pas utiliser de plastique à usage unique). Attention aux fausses bonnes solutions : privilégier le réutilisable.

GESTION DES DÉCHETS

Priorités selon les acteurs de terrain :

Améliorer les infrastructures publiques de collecte et de traitement des déchets

Financer les municipalités et plus particulièrement la mise en place de structures de gestion et de traitement des déchets.

Former les collecteurs informels qui collectent certains déchets plastiques et leur fournir des équipements adaptés

Faire du plaidoyer auprès des municipalités pour qu'elles mettent en place un système de tri pour la collecte.



Priorités selon les bailleurs :

Economie circulaire : travailler sur la gestion des déchets en mettant l'accent sur l'amont : écoconception, réduction de l'utilisation, réemploi pour retarder la mise en déchet etc.

Conseils et bonnes pratiques

Cet aspect est beaucoup ressorti du côté des acteurs de terrain et très peu du côté des bailleurs. Il semble y avoir un décalage entre le besoin de terrain de gérer les déchets présents et la vision plus long terme de réduction de la production et de l'utilisation des plastiques, privilégiée par les bailleurs. Citation d'un bailleur : « La priorité est sur les activités et solutions en amont, si pertinent elles peuvent être complétées par des activités en aval. »

Conseils pour les acteurs de terrain :

- Identifier les bailleurs susceptibles de financer le travail sur les infrastructures ou l'amélioration de la gestion des déchets.
- Considérer la réduction à la source et le réemploi comme un levier pour réduire la production de déchets et donc la pression sur les systèmes de gestion.
- Justifier du besoin en local et montrer comment les actions aval proposées sont complétées par des actions en amont.
- Éviter les actions de décyclage présentant un risque de transfert d'impact.
- Travailler conjointement avec les autorités locales pour assurer la durabilité/soutenabilité du projet.

Conseils pour les bailleurs :

- Bien prendre en compte la réalité de terrain
- Définir précisément ce qu'est le décyclage

ACTIVITÉS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Priorités selon les acteurs de terrain :

Développer les infrastructures de traitement des eaux et installer des fontaines d'eau filtrées.



Priorités selon les bailleurs :

Accompagner le secteur privé pour réduire la consommation de plastique..

Eviter le transfert d'impact : fausses bonnes solutions.

Trouver/aider aux activités génératrices de revenus écoenvironnementale pour les populations en remplacement des activités polluantes.

Conseils et bonnes pratiques

En dehors d'un travail sur le système de traitement des eaux pour limiter l'utilisation des bouteilles à usage unique, cet aspect n'est pas ressorti comme une priorité d'action du côté des acteurs de terrain. Il serait utile de comprendre pourquoi et de voir si/comment intégrer ces actions.

SENSIBILISATION

Priorités selon les acteurs de terrain :

Sensibiliser le public sur les enjeux et la nécessité de réduire la pollution au stade de la production et ses effets sur la pollution des sols, la biodiversité et la production alimentaire.

Sensibiliser et éduquer davantage les jeunes.



Priorités selon les bailleurs :

Sensibiliser aux risques que présentent les plastiques sur la santé.

Sensibiliser le grand public : formation, éducation pour inciter à la réduction de l'utilisation.

Eduquer aux vraies alternatives.

Conseils et bonnes pratiques

Cibles prioritaires : Les **autorités publiques** et le **secteur privé** (voir sections ci-dessus), le grand public et les écoles/collèges/lycées.

Grand public :

Conseils :

- Eviter les actions sporadiques
- Privilégier les campagnes multi-acteurs intégrées à l'échelle d'un territoire en assurant la coordination des actions

Ecoles :

- Conseils : Eviter les actions sporadiques. Les « one shot » n'ont pas d'impact sur le long terme.

Exemple d'actions efficaces :

- Intégration d'un module dans les programmes pédagogiques pour les élèves.
- Former les formateurs des professeurs et intégrer un module de formation qui restent en place d'une année sur l'autre.
- Engager une école dans le suivi d'une Aire Marine Educative (suivi au long terme).

Outil intéressant pour l'ensemble des cibles : la science participative.



[BEYONDPLASTICMED.ORG](https://beyondplasticmed.org)